



Guide pour mettre en place une formation d'initiative locale

1

L'équipe éducative de l'établissement **EXPRIME** un besoin lié à une problématique partagée ou prioritaire au regard du projet de l'EPL.

Le chef d'établissement **REMPLE** le **formulaire de contact** qui permettra d'orienter l'action.

L'EAFC vous accompagne tout au long du processus

Analyse

L'EAFC reçoit le formulaire, **PROPOSE** un accompagnement personnalisé en fonction de l'avancée du projet, **SOLLICITE** les interlocuteurs concernés selon la thématique de la formation.

Les interlocuteurs
Inspecteur référent,
référent EAFC,
pilote académique,
accompagnateur CARDIE,
ingénieur de formation,
équipe pédagogique,
formateur

2

Le chef d'établissement **PILOTE** la construction de ce projet avec les interlocuteurs identifiés.

L'EAFC **ACCOMPAGNE** l'établissement dans l'élaboration du projet, en ingénierie de formation et pédagogique, pour mettre en place des modalités variées.

Conception

3

Quand le projet est prêt à être mis en œuvre, le chef d'établissement **VALIDE** et **TRANSMET** la liste des participants.

Un délai de 4 semaines est nécessaire à partir de cette étape

Réalisation

L'EAFC prend en charge la gestion administrative de la formation et aide l'établissement dans les démarches.

L'EAFC reste à l'écoute du formateur lors des différents temps de la formation.

4

L'établissement **ORGANISE** en interne la logistique de l'action de formation.

5

L'établissement **ACCUEILLE** la formation selon les modalités choisies.

Evaluation

6

Le chef d'établissement **MESURE** les effets de la formation sur un temps long avec les acteurs.

L'EAFC est partie prenante dans l'analyse des effets.

De nouveaux besoins ...